

REUNION DU BUREAU DU 22/10/2021

VISIO-conférence

Les présents : P.Coroyer, P. Gérard, I.Debest, M. Nannaronne, N.Sattler, E.Rivoallan, E.Manoncourt, R. Megrot, JF Wollbrett

Absents-excuses : JP.Serres, F.Jacob-Rodriguez, LDiliakou, A de Portzamparc, B. Cordier, M Baligand Roux, PY Blanchard

I-Le colloque de Toulouse

Chacun salue unanimement les magnifiques lieux où se sont déroulés les travaux et assemblées.

Un point fondamental : la réunion préparatoire avec Etienne Desmet le mercredi soir (absolument indispensable) ainsi que les ateliers du jeudi matin même si les conditions matérielles (transmissions numériques hachées voire absentes) ont dégradé les travaux. Heureusement les présences bienveillantes et compétentes de Laurence Moronval et Caroline Da Canal ont rendu ces exercices possibles et en ont atténué les inconvénients. Q'elles soient d'ores et déjà grandement remerciées pour le travail d'accompagnement qui a pu rendre possible ces travaux (dont notamment la conférence visio avec Monsieur Langlet)

- Les conférences

- Monsieur Paquis : « technicien » et grand connaisseur de la marque employeur qui nous a donné accès à un monde de l'université jusqu'alors inconnu. (que ce soient au niveau de la pyramide des personnels, des

chercheurs, des professeurs etc..) Sa fonction d'inspecteur lui a permis d'accéder aux organisations générales des différents établissements et sa prestation bien que complexe et plus intellectuelle que la suivante, a révélé un monde spécifique et très structuré.

- Monsieur Bertrand Langlet (DGS du CD Essonne) en visio s'est mis immédiatement au diapason du marketing territorial. Sa posture de DGS dans un univers difficile n'a pas altéré sa connaissance et sa bienveillance à l'égard d'un monde bien identifié et parfaitement assimilé. Sa prestation a été très appréciée car simple et d'une approche très conviviale.

- Les repas :

- Le déjeuner à Vanel : les repas étaient pour certains d'entre eux encore congelés et la demande faite par le personnel de débarrasser les cartons et de procéder à un tri entre nourriture et recyclable sans l'aide du personnel présent Nous avons certes réglé la prestation mais à regret.
- Le dîner de gala à l'hôtel Dieu fut au contraire à la fois convivial (apéritif) et les prestations des plats et les services-à la hauteur de la commande.
- Les placements ont fait l'objet de remarques de la part de nos amis du Bureau mais les invités ont changé leurs places quand ils sont arrivés si bien que les tables en ont été perturbées.
- Le nombre de nos invités prestataires cette année étaient de 45 (2 /prestataires à l'exception de ceux qui sont venus en sur nombre et 6 pour la gazette/ Par ailleurs plusieurs agents non prévus de la métropole ont pris place à la table d'honneur..... A noter que nous essaierons d'avoir des tables de 10 personnes plutôt que 8 cette année.
- Comment trouver le bon équilibre entre nos collègues que nous souhaitons retrouver et les prestataires que nous devons accueillir ? Il conviendra d'en reparler pour l'année prochaine d'autant que les cadeaux différenciés (couteaux pour les membres de l'ANDRHDT et tapis de souris pour les prestataires) n'ont pas manqué de susciter des remarques désagréables.
- Les photos selfies ont remporté un vif succès.

- L'expertise statutaire :

- Exercice à deux voix avec celle de Pierre Yves mais également celle de Jérôme Briend. Tous deux avaient extrêmement bien préparé leurs

documents et leur intervention, ce qui a rendu l'intervention très vivante et très intéressante même si l'exercice fut techniquement pénible car haché en permanence par des coupures de micro. La fréquentation de nos deux amis des instances décisionnelles a rendu une fois de plus les propos pertinents. Cette phase du colloque reste un point fort attendu par nos adhérents. Merci encore à eux deux.

- Le repas rapide avant départ vers le stade ou la croisière
 - o Repas compliqué puisqu'il a manqué plusieurs plateaux si bien qu'une partie du Bureau est partie déjeuner à l'extérieur !!!!! les prestataires n'avaient pas été comptabilisés ni les agents de la métropole... y faire attention pour la prochaine édition . Peut être également s'assurer qu'il y ait des tire-bouchons.
- Départ vers le stade toulousain
 - o Malgré le retard pris pour traverser la métropole toulousaine, visite magnifique avec un quiz bien constitué pour faire découvrir les grands moments de cette aventure toulousaine. Puis conférence sur la marque employeur par Vincent Charlot chercheur à l'université Paul Sabatier et P. Houerie (ancien joueur de Castres et Toulouse°). La conférence sur les bancs du stade s'est attachée à faire découvrir l'univers « contractuel » des joueurs à l'égard de leurs employeurs. Nous avons appris que le lien qui unit joueurs et sponsors (société) est étroit et fort et qu'il existe une véritable charte comportementale que doivent respecter les joueurs. Celle-ci mentionne notamment le comportement sur le terrain, la déférence, le fair-play, l'égard du aux financeurs... etc.. en conséquence, la société s'engage à accompagner les joueurs en sortie de professionnalisation. Il existe un lien fort entre les joueurs eux-mêmes mais également à l'égard de leurs sponsors. Belle charte qui pourrait en inspirer d'autres (de nombreux sponsors ont sollicité les coordonnées de ce conférencier dans le but de le faire intervenir dans leur société)
- Détente sur le Garonne
 - o Moment de détente parfaite passant sous les peupliers et propre au repos et à la rêverie. Tous ont redécouvert une nouvelle vue de Toulouse très apaisée.

II- Avis global :

- Malgré les remarques identifiées plus haut : colloque une fois de plus bien charpenté et dont on ressort grandi. Améliorer les rencontres entre collègues.
- Des points sont à améliorer : les prestations ; l'aspect technique (numérique) Notre colloque reposant sur un travail avec les smartphones, la qualité numérique du lieu doit être parfaite/
- Se pose également une question **pour les nouveaux entrants qui ont une gratuité totale, sans aucune fidélité ultérieure.**

III- Le colloque 2021

- Patrick a déjà pris contact avec Jean-Patrick SERRES et Marc NANNARONNE pour imaginer une synergie entre eux deux et par ailleurs ne pas perdre tout à fait le travail réalisé par le Puy de Dôme qui a préparé avec grand professionnalisme de « feu colloque 2020 ».
- Il est encore trop tôt pour imaginer des certitudes mais tout reste possible. Pour la date : retenir le **3-ème jeudi de septembre 2022**
- Pour ce qui est du sujet : plusieurs hypothèses sont lancées :
 - Comment réconcilier le Public avec le service public
 - Le temps court et l'attractivité
 - Accompagnement santé avec quelle médecine préventive ?
 - L'absentéisme : obsolescence programmée

Il convient en tout cas de relancer l'enquête sur les contractuels
- Il est proposé de ressortir les travaux effectués les années antérieurs pour y trouver un suivi et appréhender comment les choses ont évolué.
- Vous recevrez donc tous les fichiers des travaux (résumés) sur les 4 années précédentes.

A retenir :

P. Coroyer participe **au club RH le 23 novembre sur la com. Interne** en cas de crise (ce qui fonctionne et ce qui rate !)

Avec la Gazette des communes, le DRH de la Région, le CDG 44, et le Cabinet Cap Atlantique.

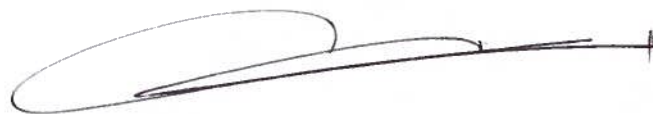
Merci aux collègues de **faire retour à Patrick avant le 12 novembre** des questions à poser au club RH

Rappel : prochaine réunion visio : vendredi 19 novembre à partir de 13H50

P. Coroyer Président



P. Gérard Vice-Président



Fait à Nantes le 26/10/2021

